



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 19 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 13 septembre 2022
Date de publication : 26 septembre 2022

Conseiller présents :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, M. Timothée DRUET, Mme Nadine HERRMANN

Référence

22.19.09.80

Commission

Fonctionnement de
l'Institution

Objet

Désignation de représentants

Secrétaire de séance

Daniel GERMOND

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Paul ROCHE à Mme Sylvette MARCHAND
Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Laetitia JARROT-MERMET à M. Nicolas GOMET (DCM 22.19.09.79)

Rapporteur

Jean-Baptiste GAGNOUX

Conseillers absents non représentés :

M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 22.19.09.97)

En application des articles LO145 et LO147-1 du Code Électoral, Madame Justine GRUET, élue Députée du Jura le 19 juin 2022, est amenée à démissionner de sa fonction de membre du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Louis Pasteur, désigné au titre des représentants des collectivités territoriales, étant entendu qu'elle pourra y participer en tant que Députée, conformément à l'article L.6143-5 du Code de la Santé Publique.

De plus, Monsieur Daniel GERMOND informe le Conseil Municipal qu'il n'a plus la possibilité de siéger au sein du Conseil d'Administration d'ETAPES.

Il convient donc de procéder à la désignation de nouveaux représentants au sein de ces établissements publics.

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 15 septembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

* à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉCIDE D'APPLIQUER** les dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT qui prévoit que : « *le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* »,

* à la majorité des membres présents et représentés, moins six abstentions :

- **DÉSIGNE** Monsieur Paul ROCHE pour siéger au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Louis Pasteur de Dole,
- **DÉSIGNE** Madame Justine GRUET pour siéger au sein du Conseil d'Administration d'ETAPES.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Cabinet du Maire
- Centre Hospitalier Louis Pasteur
- ETAPES
- Élus concernés

Fait à Dole, le 19 septembre 2022.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNEUX

